

Séance du :

08/01/2021

Date de la convocation :  
31/12/2020

2021 - 003  
EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2021 _ 03	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	11	10	7

L'an deux mille vingt et un et le 08 janvier à 14h,  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la présidence de M. Alain BARALE

**Présents** : MM. - CAMOIN Yves – GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette – LUCAS Aurore et GAYMARD Marie-Josée et TROIN François

**Absents excusés** : MM. AUE Pierre BAIN Chantal et BIGHETTI de FLOGNY Charles.

**Secrétaire de séance** : TROIN François

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 11/12/2020 est adopté à l'unanimité.

### Objet : Journées de l'Archéologie 2021.

Monsieur le Maire informe l'assemblée, de la réunion qui s'est tenue récemment à la DPVA , en présence des Services : Culture, Tourisme, Communication et Muséal de la Dracenie, du Département du Var ainsi que des archéologues du CNRS, concernant les manifestations prévues en 2021 : « Les Journées de l'archéologie » et en 2022 : « les Journées Portes Ouvertes de la Préhistoire à Jabron. », et en a fait un compte-rendu.

Il présente rapidement le programme et budget de ces Journées de l'Archéologies 2021 s'élevant de 93 500 €.

Pour les manifestations de 2021, la commune de COMPS doit s'engager à verser une subvention maximale de 5000,00 €, pour un budget prévisionnel de 93 500 €.

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- S'ENGAGE à inscrire au Budget Primitif 2021, la somme de 5000,00 €, pour la réalisation des Journées de l'Archéologie 2021.
- CHARGE le Maire de procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le: 18 JAN. 2021  
et publication le: 18 JAN. 2021

Le Maire

Le Maire  
A. BARALE

